Compte-rendu du Conseil municipal du lundi 13 décembre

1 . Demande subvention D.E.T.R.

Il a été demandé de rénover les menuiseries de la cantine qui sont usagées et ne sont plus aux normes d'hygiène. Il est également prévu la pose de moustiquaires.
Subvention à hauteur de 60% du montant.
Vote à l'unanimité.

2 . Tarif domaine public

Peu de modifications par rapport à l'année précédente.
Augmentation de 2.6% du prix des places.
Vote à l'unanimité.

3 . Règlement du marché
Quelques articles ont été supprimés, d'autres modifiés. Notamment, les chiens doivent être tenus en laisse sur le marché.

4 . Annualisation du temps de travail

Concerne le service administratif, technique et scolaire. M. Marguerite tient à signaler que c'est une exigence de l'État qui remet en cause la gestion de leurs employés par les communes. Mme Dufour répond que cela permet au contraire de cadrer les choses légalement.
1 abstention et 2 votes contre.

5 . I.H.T.S

Indemnisation des heures supplémentaires des personnels.
1 abstention et 2 votes contre.

6 . Organisation du temps de travail

1 abstention et 2 votes contre.

7 . Acquisition des terrains près des tennis.

1.8 hectares en totalité, au prix de 245 500 euros pour les 3 parcelles .
Zone PLU réservée à l'équipement public + situation géographique qui ferait de cet achat une belle opportunité pour la commune.
2 projets sont en cours de réflexion : 1 parking + la création d'une maison de santé qui serait portée par la commune et la Communauté de communes, dont le président montre un intérêt pour le projet. Des médecins du canton s'inquiètent de la perspective du départ à la retraite de certains médecins de Reillanne dans un futur proche.

Mme la Maire nous explique qu'elle a d'ailleurs rencontré le Dr Melot de Cereste pour évoquer une maison de santé multisites qui fonctionnerait entre Cereste et Reillanne.
Jérôme Chevalier explique qu'il votera pour, mais qu'il serait selon lui judicieux de garder ces terrains en réserve foncière plutôt que d'y créer un projet alors que la mairie en a déjà de nombreux en

cours. Mme la Maire répond que favoriser la venue de médecins à Reillanne est un enjeu important d'accès aux soins dans notre territoire rural pour les années à venir.
1 abstention.

8. Installation de panneaux photovoltaïques

Le SDE propose d'étudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments communaux. Cinq bâtiments sont retenus. Il s'agit d'une étude qui sera gratuite pour la commune. Si des panneaux sont installés dans la commune, il y aura un choix à faire entre différents débouchés de la production d'électricité : auto-consommation ou revente de l'énergie ?
Vote à l'unanimité.